



Grenoble, le

27 MAI 2021

ALAN CONFESSON
MAIRE ADJOINT DU SECTEUR 2

**UNION DES HABITANTS DU CENTRE-
VILLE**
8, rue Saint François
38000 Grenoble

uhcv.grenoble@gmail.com

Réf: Elu/OB/AC/CP/FR/2021-050
Idylle n° 21-117-280192

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire a bien pris connaissance de votre courrier envoyé le 27 avril dernier, et il m'a chargé de vous répondre en tant que Maire Adjoint de votre secteur d'habitation.
Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous faire part de vos suggestions et de vos réflexions.

Lors de notre rencontre du 27 avril dernier, nous avons échangé quant au choix de la zone piétonne pour les quartiers Sainte-Claire et les Halles.
Vous pouvez aussi consulter en pièce jointe le courrier de réponse que nous avons envoyé à « Grenoble à cœur » sur ce sujet.

Je reste à votre écoute, et je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sincères salutations.

Alan CONFESSON



Grenoble, le

27 MAI 2021

Gilles NAMUR

Adjoint nature en ville – Espaces publics
Biodiversité – Fraîcheur

Alan CONFESSON

Maire Adjoint Secteur 2

**Mesdames et Messieurs les membres de
Grenoble à Cœur**

grenoble.coeur@gmail.com

Réf: Elu/GN/AC/OB/CP/FR/2021-045
Idylle : 21-097-276548

Mesdames, Messieurs,

Nous avons lu avec attention votre lettre dans laquelle vous nous suggérez de transformer le quartier des Halles Sainte Claire en zone de rencontre, et non en zone piétonne. Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos propositions au sujet des déplacements et du cadre de vie dans ce quartier historique de Grenoble.

Comme vous le savez, les nouveaux aménagements vont permettre de relier deux zones piétonnes existantes, celle autour de la place aux Herbes et celle autour de la place des Tilleuls, afin de favoriser une continuité piétonne. Nous souhaitons bel et bien mettre fin au transit des automobiles dans ce secteur dont ce n'est pas la vocation.

Notre projet s'inscrit pleinement dans notre volonté de développer les mobilités non polluantes et de créer un espace agréable et sécurisé pour les piétons au cœur de la ville. Une zone piétonne permet de poser le cadre réglementaire adéquat pour atteindre ces objectifs.

Nous avons aussi l'intention de lancer une grande campagne de communication sur le respect de la zone piétonne, et d'accentuer en parallèle la verbalisation des conductrices et conducteurs en infraction.

Le cap et le cadre de notre projet de piétonisation des quartiers Sainte-Claire et Les Halles étant posés, nous allons poursuivre le dialogue sur les aménagements, les mobiliers et les types de végétalisation à prioriser. Nous souhaitons en effet être au plus proche des besoins des habitantes.

Nous restons à votre écoute et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Gilles NAMUR

Alan CONFESSON